

XXXIV

Pour l'Egypte et la République Syrienne :

Les délégations de l'Egypte et de la République Syrienne déclarent, au nom de leurs Gouvernements, qu'elles s'opposent au paragraphe 12, alinéa b) 1^o, de l'article 5, ainsi qu'au paragraphe 1, alinéa g), de l'article 9, qui autorisent le Conseil d'administration à conclure au nom de l'Union des accords provisoires avec des organisations internationales. Leurs Gouvernements ne seront pas liés par de tels accords s'ils les considèrent comme contraires à leurs intérêts.

XXXV

Pour l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, pour la République Socialiste Soviétique de l'Ukraine et pour la République Socialiste Soviétique de Biélorussie :

Au moment de signer la Convention des télécommunications, les délégations de l'U.R.S.S., de la R.S.S. de l'Ukraine et de la R.S.S. de Biélorussie déclarent ce qui suit :

1. La décision de la Conférence de plénipotentiaires d'accorder aux gens du Kuomintang le droit de signer la Convention des télécommunications est illégale, étant donné que les seuls représentants légitimes de la Chine sont les représentants nommés par le Gouvernement central populaire de la République populaire de Chine et qu'eux seuls ont le plein droit de signer la Convention des télécommunications au nom de la Chine ;

2. Les représentants du Viêt-Nam de Bao-Daï et de la Corée du Sud ne représentent pas en réalité le Viêt-Nam et la Corée ; c'est pourquoi leur participation aux travaux de la Conférence de plénipotentiaires et le fait de leur octroyer le droit de signer la Convention des télécommunications au nom du Viêt-Nam et de la Corée sont illégaux ;

3. Le Gouvernement de la République Démocratique d'Allemagne a adhéré à la Convention des télécommunications (Atlantic City, 1947) conformément à la procédure prévue au Protocole additionnel II à cette Convention ; par conséquent, la République Démocratique d'Allemagne est partie à la Convention des télécommunications de 1947 et Membre de plein droit de l'U.I.T. Les autorités de Bonn ne représentent pas et ne peuvent pas représenter toute l'Allemagne ; en